

REPUBLIQUE FRANCAISE

**D E P A R T E M E N T
H E R A U L T
A R R O N D I S S E M E N T
L O D E V E**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 juillet 2018

**Commune de
PAULHAN**

N° 2018/07/12

Date de la convocation	16/ 07/ 2018
	<u>Votes</u> : 24
Présents : 20	Pour : 24
Absents : 3	Contre : 0
Représentés : 4	Abstention : 0

L'an deux mille dix huit et le vingt six juillet,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, ALAMBERT Elie, AMMARI Hanane, ALEIX Bertrand, ARNAUD-PONCY Pierrette, ARNAUD Raymond, BIROUSTE Pascal, BOUISSON Mylène, DJUROVIC-BESALDUCH Aleksandra DUPONT Laurent, ENGELVIN Gérard, GASPARD Chantal, GAVINET Isabelle, GUERIN Audrey, JAURION Léon, L'HOTE Valérie, RICARD Christine, ROIG José, ROYON Sophie, SEBASTIAN David.

Etaient absents : MM. BALLESTER Christian, BORGNAT Géraldine, WEHRMEIJER Patricia.

Procurations : - Monsieur BONSIGNORI Vincent à Madame GUERIN Audrey
- Monsieur GASC Georges à Monsieur VALERO Claude
- Madame HEREDIA Fabienne à Monsieur DUPONT Laurent
- Monsieur JAM Thierry à Madame L'HOTE Valérie

Objet : Alhambra Festi – Demande de subvention auprès de la région Occitanie

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20180726-2018-07-12-DE
Date de télétransmission : 31/07/2018
Date de réception préfecture : 31/07/2018

Monsieur le Maire rappelle que la commune organise l'Alhambra Festi dans les jardins de la mairie les 24 et 25 Août 2018.

La compagnie « les chiennes nationales » a été sollicitée pour une représentation d'un spectacle d'un montant de 2000,00 euros TTC.

Il évoque la nécessité de recourir aux aides financières du Conseil Régional Occitanie pour mener à bien ce projet dans le cadre de l'aide à la diffusion de proximité.

Il présente le devis pour le spectacle « la vie devant soi » de la compagnie « les chiennes nationales » pour un montant de 2000,00 € TTC.

Il le soumet au Conseil Municipal en lui demandant de bien vouloir en délibérer.

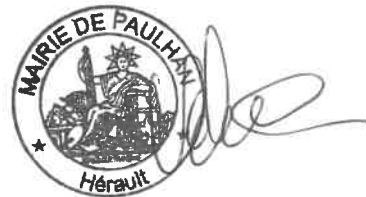
Oui l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- sollicite une subvention auprès du Conseil Régional Occitanie au taux le plus large possible, au titre de l'aide à la diffusion de proximité,
- autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le contrat avec la compagnie « les chiennes nationales » et accomplir toutes les formalités nécessaires au règlement de ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire
Claude VALERO



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20180726-2018-07-12-DE
Date de télétransmission : 31/07/2018
Date de réception préfecture : 31/07/2018